



UNIVERSITÉ
LAVAL

COURS PRÉALABLES INCLUS DANS LE
PROGRAMME
DE BACCALAURÉAT
EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES
CONCENTRATION COMPTABILITÉ

Pour être admis au Programme de formation professionnelle (PFP) des CPA, les futurs CPA doivent détenir un diplôme universitaire de premier cycle et avoir étudié des matières spécifiques. Au Québec, il s'agit du baccalauréat reconnu par le gouvernement selon l'article 184 du Code des professions.

Des normes de reconnaissance nationale ont été élaborées par CPA Canada pour la reconnaissance des cours ou des ensembles de cours universitaires qui permettent l'acquisition des compétences exigées par la *Grille de compétences des CPA* et qui couvrent les matières spécifiques. L'Ordre des CPA a travaillé conjointement avec les universités afin d'établir la liste des cours préalables obligatoires qui rencontrent les exigences nationales et font ainsi partie du baccalauréat reconnu par le gouvernement.



 [facebook.com/devenirCPA](https://www.facebook.com/devenirCPA)
www.cpaquebec.ca

[PRO] GRAMME

L'étudiant à l'Université Laval doit s'assurer de réussir minimalement tous les cours préalables ci-dessous indiqués. Le programme de l'université comporte évidemment des cours additionnels qui font partie de sa structure de 90 crédits pour obtenir le diplôme.

COMPÉTENCES TECHNIQUES CPA

Information financière

- CTB 1000 Comptabilité générale
- CTB 2100 Comptabilité intermédiaire I
- CTB 2101 Comptabilité intermédiaire II
- CTB 3101 Regroupements d'entreprises
- CTB 3200 Sujets spéciaux comptabilité financière

Comptabilité de gestion

- CTB 1001 Comptabilité de management
- CTB 2102 Gestion des coûts
- CTB 3103 Performance, décision et contrôle

Audit et Certification

- CTB 2106 Gouvernance et contrôle interne
- CTB 3111 Audit interne et externe

Fiscalité

- CTB 2050 Fiscalité I
- CTB 2107 Fiscalité du propriétaire dirigeant et de son entreprise

Finance

- GSF 1000 Finance
- GSF 1010 Macroéconomie financière

Stratégie et gouvernance

- ADM 3050 Gestion stratégique des organisations

AUTRES CONNAISSANCES

Technologies de l'information

- SIO 1000 Systèmes et technologies de l'information

Droit

- DRT 1907 Droit des affaires et gouvernance

Économie

- GSF 1020 Économie de l'entreprise

Méthodes quantitatives et statistiques

- MQT 1102 Probabilités et statistique

Cours recommandés par l'Université Laval pour DESS-CPA

- CTB 3109 Séminaire en comptabilité
- CTB 3112 Comptabilité du développement durable
- CTB 3113 Planification fiscale du particulier et réorganisations corporatives

REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Jean-François Henri, Ph. D., FCPA, FCMA, ASC
Tél. : 418 656.7737 Téléc. : 418 656.7746
jean-francois.henri@fsa.ulaval.ca
Site Web : bit.ly/ulaval_cpa

MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu. Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2^e cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat. L'Université Laval exige une moyenne de 3,00/4,33.